



CONCOURS D'ENTREE À L'ERSI 2018

CYCLE DE FORMATION : Pompiers d'Aérodrome

DURÉE DE LA FORMATION : 17 semaines

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS

Ce concours est ouvert aux jeunes filles et garçons remplissant les conditions suivantes :

- Présenter un certificat d'aptitude physique et médical. Toutefois les candidats admis à l'issue du concours devront obligatoirement satisfaire au test d'aptitude médicale de type SYGICOP exigé avant l'entrée à l'ERSI ;
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie B en cours de validité. Il sera toutefois exigé avant toute admission en formation, l'obtention d'un permis de conduire de catégorie poids lourds, qui donne droit à la conduite des véhicules d'au moins 26 tonnes ;
- Être titulaire du Baccalauréat scientifique, technique ou d'un diplôme équivalent ;
- Être âgé de 28 ans maximum au 31 décembre de l'année en cours ;
- Avoir au moins une taille de 1.60m et un poids de 60kg ;
- Réussir au concours.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront en ligne à partir du **19 mai 2018** sur le site de l'ERSI, à l'adresse suivante : <http://www.ersi-asecna.com/>

La date limite des inscriptions en ligne est fixée au **28 juin 2018**, délai de rigueur.

N.B. : A l'issue de l'inscription en ligne, seuls les candidats présélectionnés seront appelés à fournir un dossier de candidature et à se présenter aux concours (**la liste des candidats présélectionnés sera publiée sur le site de l'ERSI après la fermeture des inscriptions en ligne**).



DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats présélectionnés devront constituer et déposer à l'**Autorité de l'Aviation Civile du pays de résidence*** au plus tard le **06 juillet 2018** un dossier comprenant les pièces suivantes:

- Une copie certifiée conforme du diplôme exigé ;
- Une photocopie légalisée du permis de conduire B en cours de validité.
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Un certificat de nationalité ;
- Deux photos d'identité 4 x 4 ;
- Un certificat d'aptitude médicale autorisant l'accès au concours.

*NB : Pour le Cameroun les candidats retenus devront constituer et déposer un dossier au Ministère des Transports à Yaoundé.

DATE DU CONCOURS

- Du 09 au 20 juillet 2018

CENTRES DE CONCOURS (nombre de candidats à retenir)

COTONOU (02)	OUAGADOUGOU (04)	DOUALA (08)	BANGUI (05)
MORONI (09)	BRAZZAVILLE (03)	ABIDJAN (03)	LIBREVILLE (04)
BISSAU (01)	MALABO (08)	ANTANANARIVO (03)	BAMAKO (04)
NOUAKCHOTT (03)	NIAMEY (04)	DAKAR (01)	N'DJAMENA (03)
LOMÉ (01)			

MATIÈRES, COEFFICIENTS ET NOTES ÉLIMINATOIRES

Matières	Durée	Coefficients	Notes éliminatoires
Éducation Physique et Sportive	-	2	Note < 08/20
Conduite automobile	-	2	Note < 10/20
Mathématiques	01 - 02h	3	Note < 05/20
Français	01 - 02h	2	Note < 05/20
Anglais	01 - 02h	1	Note < 05/20

- ✓ **N.B. :** A l'issue de la phase pratique (E.P.S et conduite automobile), tous les candidats ayant obtenu une note éliminatoire ne seront pas admis à prendre part aux épreuves théoriques.
- ✓ Les candidats externes admis à l'issue du concours devront obligatoirement satisfaire au test d'aptitude médicale de type SYGICOP (222332) organisé par la Représentation de l'ASECNA et se présenter à l'ERSI munis du certificat médical délivré par le médecin agréé désigné par l'ASECNA pour le SIGYCOP et de l'original du permis de conduire. ➔